



RAPPORT DE GESTION ANNEE 2012

MUNICIPALITE DE GIVRINS



La Colline gelée le 10 février 2012 hiver froid et rigoureux

Introduction

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous soumet son rapport de gestion relatant les diverses activités, décisions, travaux effectués et affaires courantes de l'année écoulée.

Autorités

L'année 2012 a été la première année complète avec le nouvel exécutif.

Conseil municipal

La Municipalité s'est réunie en salle de Municipalité pour sa séance hebdomadaire du mardi soir à 49 reprises. Trois séances ont dû être déplacées au lundi soir afin de nous permettre d'honorer des engagements qui avaient été fixés le mardi soir. Le plus grand engagement a été le projet de l'agrandissement du bâtiment de la chaufferie avec la création de CAD Givrins SA pour l'extension de la distribution de chaleur à des privés. Plus de 30 séances d'étude avec la fiduciaire, des rencontres avec les privés, des mises au point avec architectes et ingénieurs pour la préparation du préavis et, après son acceptation par le Conseil Communal, pour la mise en soumission, l'adjudication des travaux ainsi que des contacts avec le notaire pour la constitution de la société anonyme et de ses statuts, et les signatures.

Conseil communal

La Municipalité a sollicité six réunions du Conseil communal en 2012 au cours desquelles elle a soumis quatorze préavis à l'approbation des Conseillers communaux.

Administration

L'administration communale est composée de Mme Anne-Marie Dick, secrétaire municipale avec un poste à 80%, Mme Ariane Rathgeb, préposée au contrôle des habitants et à la police des constructions avec un poste à 50%, Mme Dominique Bory, boursière avec un poste à 45% et enfin Mme Magali Rey, secrétaire-adjointe, pour seconder et pour assurer les remplacements pendant les vacances du contrôle des habitants et du greffe, qui occupe un poste à 40 %.

Le mandat de M. Vincent Guillot, de Pro Archives Conseils, se poursuit ; le nouveau système d'archivage donne d'excellents résultats.

Service des intérêts généraux

La Municipalité a choisi le thème du lac Léman pour la sortie 2012 des Aînés : Musée du Léman à Nyon, croisière avec repas sur un bateau à vapeur de la CGN, flânerie sur les quais d'Ouchy, balade en M2 et, pour clore la journée, un arrêt au Signal de Bougy pour profiter de la vue panoramique sur le bassin lémanique.



Au mois de novembre 2012, le service des chauffeurs bénévoles a pu démarrer grâce à une dizaine de personnes qui ont suivi l'appel de la Municipalité accompagnée d'un groupe d'initiants.

En 2012, deux habitants de Givrins ont fêté leur nonantième anniversaire : Mme Betty Müller et de M. Paul Perrette. Félicitations !

Nous avons soutenu l'association Pro-Jet par un don unique d'un montant de CHF. 5'000.- afin de l'aider à sortir de la crise financière qu'elle traversait et lui permettre ainsi de continuer à œuvrer pour la réinsertion et l'orientation des jeunes en recherche d'emploi.

Procédures

Nous avons plusieurs procédures administratives en cours :

- La procédure concernant la mise en conformité d'un hangar construit en 1985 sur une parcelle agricole se poursuit. En 2011, le Juge instructeur, l'avait suspendue en raison des pourparlers en cours entre le propriétaire et les opposants. En mars 2012, le Juge instructeur a repris l'instruction de la cause et, depuis, les échanges de courriers entre avocats et Tribunal cantonal se sont multipliés. Toujours en cours à fin 2012.
- Les négociations relatives à l'échange de terrain mètre pour mètre entre la commune et les propriétaires du terrain agricole se sont soldées par une mise en demeure de la part de l'un des propriétaires et par un dépôt de plainte contre la commune auprès de l'Autorité de conciliation en matière de Surveillance des communes à la Préfecture de Nyon. Une première audience a été fixée par le Préfet le 15 octobre 2012 à la suite de laquelle le propriétaire a estimé ne pas avoir obtenu satisfaction. Il a dès lors sollicité une deuxième audience. Cette procédure n'était pas terminée à fin 2012.
- Une demande de naturalisation est parvenue à la Municipalité par l'intermédiaire d'un avocat le 30 mai 2012. Le rapport de naturalisation (ou police) a été établi par M. Zuberbühler, Syndic et municipal de police, le 8 août 2012, comme il se doit. L'audition du candidat par la Commission de naturalisation a eu lieu le 6 septembre 2012. Il en est ressorti que le fonctionnement des institutions tant fédérale, cantonale que communale était méconnu du candidat et ses connaissances civiques insuffisantes. Dès lors, la commission a préavisé négativement à l'octroi de la bourgeoisie. Un recours auprès de la Cour de droit administratif et public a été déposé par l'avocat du candidat contre cette décision. La procédure était toujours en cours à fin 2012.
- Une mise à l'enquête simplifiée, conformément à l'art. 72d RATC, a été déposée pour l'installation de 30 m² de panneaux solaires photovoltaïques. Le bâtiment étant classé en note 3 à l'inventaire des monuments et sites, le dossier a été transmis au Service des monuments et sites du canton de Vaud. Ce dernier a préavisé négativement. Toutefois, au vu de la décision du Conseil national de sortir du nucléaire et au vu de l'évolution de la législation fédérale et cantonale, la Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire, contre l'avis dudit service. Un recours contre cette décision a été déposé par le Département des finances (dont dépendent les Monuments historiques) le 4 juillet 2012. A fin 2012, cette procédure n'était pas terminée.

Affaires culturelles, sports et loisirs

Nous faisons des dons pour des associations sportives et culturelles de notre région dans lesquelles des enfants et adolescents de notre commune sont actifs. Nous pensons qu'il est très important pour le développement et l'équilibre des

jeunes de pouvoir découvrir, apprendre et pratiquer des activités liées à la culture et à la pratique du sport.

Finances

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement globale est de CHF 1'265'319.-.

Capital

Le capital au 1^{er} janvier 2011 était de CHF 1'120'169.45; suite à l'excédent de produits de CHF 2'275.97 pour l'année 2012, le capital au 31.12.2012 est de CHF 1'122'445.42.

Emprunts à court terme

Nous avons au 31.12.2011 des emprunts bancaires à court terme pour un montant global de CHF 1'606'500.- engagés pour financer les travaux des routes du village et les travaux de recaptage avec un taux extrêmement bas (0.55%) renouvelable tous les 3 mois.

Emprunts à long terme

Nous avons au 31.12.2011 des emprunts bancaires à long terme pour un montant global de CHF 6'941'500.- à un taux moyen de 2.63 %.

Crédits extrabudgétaires accordés par le Conseil communal:

Etude des coûts relatifs à la révision ou au remplacement de la chaudière à bois et possibilité d'extension de la conduite à distance CHF 76'220.-

Cette étude étant terminée, le montant de CHF 76'220.- est amorti au 31.12.2012 -.

Plan directeur communal CHF 77'500.-

Les travaux sont encore en cours, le dossier en consultation pour ultime contrôle auprès du Service du Développement Territorial.

Etude de faisabilité et mise à l'enquête du centre forestier « La Colline » avec intégration d'un refuge CHF 45'000.-

Projet en cours de chiffrage pour présentation au Conseil.

Recaptage des sources communales CHF 760'000.-

Travaux en cours, en attente de légalisation.

Aménagement routier et mise en séparatif au centre du village CHF 1'846'500.-

Travaux route de Genolier et de la Scie terminé, reste la route de la Trélex.

Participation de la commune de Givrins à la réalisation des travaux de maintenance et d'entretien de l'église, centre paroissial catholique de Nyon Financée par la trésorerie courante, les travaux sont terminés ; le montant de CHF 11'500.- est amorti au 31.12.2012.	CHF	11'500.-
--	-----	----------

Prise de participation dans la Société Plein Sud Begnins SA en formation	CHF	100'000.-
--	-----	-----------

A été financé par la trésorerie courante le montant de CHF 100'000.- est amorti au 31.12.2012.

Achat d'un porte-outil Multicar Tremo	CHF	158'600.-
---------------------------------------	-----	-----------

A été financé par la trésorerie courante ; le montant de CHF 162'647.50, sera amorti sur 10 ans, la première fois en 2012.

Rénovation de l'appartement de deux pièces au 1er étage de l'immeuble communal sis à la route de la Bellangère 4	CHF	50'000.-
--	-----	----------

A été financé par la trésorerie courante. Le montant de CHF 76'872.85 est amorti au 31.12.2012. Le dépassement est justifié par la réfection complète de la salle de bains, la mise en conformité de l'électricité, la condamnation de la cheminée et nous avons profité de rafraîchir l'appartement des combles au vu du changement de locataire.

Agrandissement du chalet d'alpage à la Givrine en vue de la création d'une fromagerie et d'une cave à fromage	CHF	434'600.-
---	-----	-----------

Les travaux sont en cours.

Agrandissement du local de chaufferie dans le collège des Grands Records	CHF	1'887'000.-
--	-----	-------------

Les travaux débuteront en 2013.

Rénovation de la fontaine des Avaux et son raccordement au réseau des fontaines	CHF	21'000.-
---	-----	----------

Préavis refusé par le Conseil.

Remplacement de la fontaine de Couvaloup	CHF	70'000.-
--	-----	----------

Préavis refusé par le Conseil.

Réfection du toit, création d'une nouvelle fosse à lisier et l'aménagement d'une fumière au chalet d'alpage de la Baronne	CHF	346'000.-
---	-----	-----------

Les travaux débuteront en 2013.

Domaines et bâtiments

Terrain



Agrandissement du Centre National de Ski nordique et de Moyenne Montagne à Prémanon sur nos propriétés en France, appelé CNSMM :

Un complément de terrain sur la zone déjà existante formant au total aujourd'hui une surface de 82'773m² de terrain en zone forêt et pâturage sous forme d'un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans, a été signé le 22 décembre 2012, après plus de trois années de discussions et de négociations.



Le bail a été signé avec une redevance annuelle de 4'000 Euros, avec du pâturage en compensation des surfaces perdues pour l'amodiatrice (cette opération n'a nécessité aucune diminution de loyer du bail de la Pile-Dessous), y compris la coupe de la forêt, le dessouchage des racines et la création d'un chemin le long du centre reliant le haut du pâturage, à charge du CNSMM. De plus, la commune a bénéficié du revenu des 100 m³ de bois.

Une surface de 17'727 m² de terrain a été vendue à l'Etat français pour le déplacement de la route départementale et la création d'un lac, réservoir pour la neige de culture. La législation française n'autorise pas que les ouvrages d'envergure nationale soient construits sur des terrains en location.

La parcelle a été vendue pour un montant de 25'000 Euros, y compris la création future d'une nouvelle route pour accéder au chalet d'alpage de la Pile-Dessous, depuis le bas, avec la reconstitution du pâturage en lieu et place de l'ancienne route.

Forêt

Martelage :

La Municipalité, accompagnée de sa secrétaire, de l'inspecteur forestier, M. Jacques Turin, ainsi que du garde forestier du groupement « La Colline », M. Daniel Kolly, a procédé mi-octobre au traditionnel martelage dans nos forêts, sur le pâturage de la Pile-Dessus. La pluie et le froid étaient au rendez-vous !



Cette année encore nous avons pu compter sur l'accueil chaleureux de l'un de nos amodiatrices. Le feu du fourneau de M. Luc Kilchenmann au chalet de la Pile-Dessus nous a rapidement réchauffés et nous avons pu passer un moment très convivial autour d'une broche avec toute l'équipe forestière.

Vente des sapins de Noël :



La vente des sapins de Noël est toujours très appréciée de la population même si la météo de cette année 2012 ne nous a pas réservé un accueil digne de ce nom. Mais, malgré la pluie battante et le froid, nombreux sont les Copons à être venus choisir leur sapin de Noël sur pied.

L'équipe des bûcherons replantent chaque année de nouveaux sapins afin que nos habitants puissent continuer d'égayer les Fêtes de Noël avec des sapins fraîchement coupés « made in Givrins ».

Futur centre forestier :

Le projet de construction d'un futur centre forestier a fait un pas en avant significatif en 2012. La recherche de son financement adéquat est en cours.

Activités du groupement forestier « La Colline » :

Vous pouvez consulter en annexe toutes les activités du groupement forestier « La Colline » dans le rapport de gestion de son directeur, Monsieur Daniel Kolly.

Pâturages

Visite des chalets :

A la suite de la visite des chalets, la commune a entrepris des travaux d'entretien courant sur les toitures des chalets pour réparer des fuites ponctuelles.

Chalet La Baronne :

Divers problèmes restent à résoudre pour l'installation de petit lait à la Baronne qui ne fonctionne pas encore à satisfaction.

La Pile-Dessus :

La clôture sur le pâturage de la Pile-Dessus, le long de la route de la Faucille, a été reprise à l'aide d'une machine Menzi Muck pour replanter des pieux. Cette opération a permis de mettre à niveau cette clôture en mauvais état et d'éviter tout risque de fuite du bétail sur cette route à grand trafic.

La Pile-Dessous :

La citerne du chalet de la Pile-Dessous a été entièrement refaite à l'automne 2012. Cet important travail a permis de colmater les nombreuses brèches qui ne permettaient plus de remplir au maximum cet ouvrage.

Le Club Alpin Français (CAF) Chalons s/Saône a entrepris des modifications à l'intérieur du bâtiment du chalet de la Pile-Dessous, sur territoire français, pour répondre aux nouvelles normes en vigueur dans l'Hexagone pour l'accueil des enfants et du personnel d'accompagnement. Les travaux ont été réalisés par le CAF et les fournitures payées par la Commune.

Mur de pierre sèche :

Le muretier a poursuivi la réfection du mur situé entre les deux pâturages de la Baronne et des Copettes. Sur le pâturage du Sollier, un ancien lazaret a été réactivé. Il s'agit d'un parc en pierres qui permettait de stocker de l'herbe et d'isoler les bêtes malades. Au-delà de son aspect historique, la réfection de ce lazaret avait également pour but de permettre à M. Christian Aeschlimann, membre du Conseil Communal et beau-fils de l'amodiateur, d'apprendre la technique d'entretien des murs en pierre sèche. Il est en effet important de transmettre ce savoir-faire en voie de disparition aux nouvelles générations.

Alpage de la Baronne :

Un plan de gestion de l'alpage de la Baronne est en cours pour permettre d'améliorer la pâture sur les différents endroits qui ne sont actuellement pas bien desservis par des bassins d'eau.

Fromagerie de la Givrine :

Le chantier de la fromagerie à la Givrine a débuté à l'automne 2012 ; d'importants travaux ont pu être entrepris avant l'arrivée de l'hiver. Ce chantier a dû être stoppé au début du mois de décembre, car l'accès au chalet a laissé la place à la piste de ski de fond.

Baux à ferme – Contrats de location de terrain :

Les baux et terrains communaux ont été reconduits au mois de novembre pour une durée de 6 ans pour les terrains et montagnes, et de 20 ans pour les deux chalets dépendant de la nouvelle fromagerie (Givrine et Copettes), ceci pour des questions d'amortissement de l'investissement.

Bâtiments communaux

Administration Les parquets de la salle de Municipalité, des bureaux à l'étage et de l'escalier ont été poncés et vitrifiés. Des moustiquaires ont été installées aux fenêtres du 1^{er} étage. Un nettoyage et entretien complet de la toiture a été exécuté.

Ancienne école La salle de classe au rez-de-chaussée a été libérée par l'Ourson Câlin au 30 juin 2012. Elle a été transformée en cantine scolaire pour les repas de midi de nos écoliers et, pour le reste du temps, en salle des sociétés à disposition des sociétés locales.

Auberge	La Municipalité a mandaté un artisan de la région pour rénover l'enseigne de l'Auberge communale. Au vu de son délabrement, il n'a pas été possible de la rénover. Une nouvelle enseigne a dû être créée, respectant le style de l'ancienne. Un nettoyage et entretien complet de la toiture a été exécuté.
Immeuble rte de Trélex 1	Une installation de compteurs d'eau froide et d'eau chaude a été réalisée dans chaque appartement afin de pouvoir calculer avec exactitude la consommation d'eau liée à la taxe d'épuration. Auparavant, le décompte se faisait au prorata du nombre de personnes par appartement.
Bâtiment école	Dans la salle des maîtres, le sol en linoléum a été remplacé par du carrelage et les murs ont été repeints. Les pavés dans la cour ont été déposés afin d'aplanir le terrain, puis remis en place. Un nettoyage et entretien complet de la toiture a été exécuté.

Service Technique Intercommunal

Nous avons délivré sept permis de construire avec une enquête publique à 30 jours et un douzaine de moindre importance avec un affichage à 10 jours et information aux voisins directs (art. 72d RLATC). Huit autorisations municipales ont été délivrées.

Urbanisme

Le projet du Plan Directeur Communal (PDCom) a été le cœur de discussions et de négociations entre les services de l'État, la Municipalité, les urbanistes mandatés par la commune, des propriétaires fonciers et la commission d'urbanisme. Ceci a permis de faire avancer le projet jusqu'au dépôt du dossier pour ultime contrôle auprès du Service du Développement Territorial cantonal (SDT).

La Municipalité, avec l'appui de l'urbaniste, a essayé de trouver une solution simple pour mettre en conformité la situation du PPA « Es Sâles », plan partiel d'affectation régissant l'aire de la compostière et de la déchetterie.

Le 9 mai 2012, le Conseil communal a accepté le PPA « Leydefeur » qui a été mis en vigueur par le Conseil d'Etat au mois de septembre 2012. Les diverses compensations doivent être réalisées par la suite.

Routes

- Notre employé communal, Jean-Marc Hauser, et l'entreprise Denis Sippel SA ont mis en place des déviations d'eau au chemin des Epinettes.
- M. Hauser a renforcé les bordures de la route des Mortiers avec du tout-venant.
- La mise sous compteurs de l'éclairage public a été effectuée par la Romande Energie.
- L'entreprise Künzli a effectué le curage des sacs des routes et des coupe-vent des descentes des chenaux des bâtiments communaux.
- L'entreprise Baumgartner a effectué un premier passage d'épareuse en mai et un second en octobre.
- Le nouveau véhicule communal a été livré le 31 mai 2012.
- Les marquages suivants ont été effectués :
 - Devant le local forestier : Interdiction de stationner
 - Sortie du chemin des Grands Records : Cédez le passage
 - Parc de l'Auberge communale : Ligne jaune et « Réservé auberge »

Le virage d'accès à la compostière et à la déchetterie a été agrandi.
Le dévers du haut du chemin de Pont-de-Terre a été refait et une grille d'évacuation d'eau a été posée.

Parcs, promenade, cimetière

Place jeux

Une balançoire non sécurisée qui avait été installée par un habitant du village a été remplacée par une balançoire répondant aux normes de sécurité.

Cimetière

Des arbres ont été coupés et remplacés par des cerisiers sauvages amenant un peu de gaieté dans ce lieu si sombre. Les travaux de crépissage du mur Est du cimetière ont pu être terminés et les anciennes pierres tombales qui y étaient déposées pêle-mêle ont été nettoyées et disposées de façon ordonnée ; du gravier a été déposé autour.

Ordures ménagères et déchetterie

L'installation de la déchetterie fonctionne dans l'ensemble très bien. Le travail exemplaire que fait M. Louis Morand permet de veiller au bon tri des déchets. Mais son attention ne doit en aucun cas retomber car malheureusement des habitants n'observent pas toujours les règles d'usage pour le tri des déchets. Sans cesse, il faut répéter les mêmes choses.

Ecoles

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE) :

- Le nombre d'élèves en classes enfantines et primaires de Givrins et Trélex ainsi qu'en secondaire, reste relativement stable. L'AISGE constate une légère hausse du nombre de changements d'élèves due aux déménagements et aux allers-retours en écoles privées ou en écoles spécialisées.
- Les premières séances du Conseil d'Etablissement se déroulent dans de très bonnes conditions. Elles sont nourries de discussions constructives. Les procès-verbaux de ces séances sont à votre disposition sur le site de l'association www.aisge.ch.
- La cantine scolaire de Givrins a ouvert à nouveau ses portes à la rentrée scolaire 2012/2013.

La Municipalité est très satisfaite de la nouvelle affectation de cette salle située au rez-de-chaussée de l'ancien collège. Elle permet à environ 15-20 enfants d'y prendre les repas de midi livrés depuis Nyon dans un endroit accueillant et chaleureux.

Police

Pour remplacer les contrats de prestations avec la Gendarmerie cantonale vaudoise qui ont pris fin au 31 décembre 2011, les Municipalités de St-Cergue, Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins et Trélex ont mis au concours deux postes d'Assistants de sécurité publique (ASP) à 100%.

Leurs missions principales seront :

- Surveillance du domaine public, prévention et information à la population
- Contrôle du stationnement et service d'ordre
- Gestion, planification et entretien de la signalisation
- Activités diverses (manifestations, patentes, enquêtes administratives, etc.).

Nous avons reçu une quarantaine d'offres et auditionné une dizaine de candidats. Après étude des dossiers et réflexion, notre choix s'est porté sur les deux candidats qui nous paraissaient le mieux répondre à nos attentes. Il s'agit de Messieurs Daniel Levivant et Adrien Gafner qui entreront en fonction en 2013.

Contrôle des habitants

Fin 2012 Givrins comptait 965 habitants :

772 adultes (387 femmes 385 hommes)
183 enfants (81 filles et 108 garçons)

Sur les 772 adultes :

617 ont le droit de vote communal
535 le droit de vote cantonal et fédéral

Le nombre officiel d'habitants pris en considération pour le calcul de toutes nos participations financières facturées par habitant est celui publié par le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) au 31 décembre de chaque année. Pour 2012, il s'élève à 917. La différence s'explique par les CD (corps diplomatiques) et certains habitants avec des permis spéciaux qui n'entrent pas dans le calcul des participations financières.

Défense incendie

Activités du SDIS sur la commune de Givrins :

- Service spécial de portage en appui au CRDIS et utilisation du camion échelle dans la commune.
- Service de sécurité et parc pour trois enterrements.

Le rapport d'activité du commandant Cédric Neuffer en annexe donne tous les détails sur les activités du SDIS en 2012.

Protection civile

A la suite du contrôle périodique des installations électriques, une remise en conformité desdites installations a dû être effectuée.

Service des eaux

Chantier de recaptage des sources

Au printemps 2012 la nouvelle chambre de captage a été mise en place et de nouveaux essais de pompages ont été programmés. Suite à ces derniers, l'inspecteur cantonal des eaux, M. Eric Raetz, et suite à des prélèvements effectués aux forages horizontaux F1 et F3, nous confirme que les résultats des analyses microbiologiques sont favorables !

L'ECA nous a informé que nous pourrions bénéficier, au minimum, d'une subvention de frs 55'000,-. Toutefois, le montant de l'allocation définitive sera déterminé sur la base de la facture détaillée à la fin des travaux.

Début juillet la fouille est partiellement remblayée, seule le pourtour de la cheminée d'accès à la chambre reste dégagé sur un diamètre d'env. 5 m et une profondeur de 2 m. La chambre de visite destinée au pompage vertical y sera installée à la rentrée, après tassement du remblaiement.

En automne, une fuite de la canalisation en fonte (ancien tronçon restant de 14,10 m, juste avant l'entrée dans le réservoir) a été décelée et a nécessité un changement de cette dernière.

Le site (fouille) des recaptages a été totalement rebouché, les dernières installations mécaniques (débitmètre) et le tableau électrique ont été posés ; le pourtour des cheminées des chambres de captage sera entouré d'un grillage et aménagé avec du gravillon au printemps 2013.

En décembre, l'autorisation d'exploiter les 2 captages ainsi que le forage vertical, à titre provisoire, est accordée par le SCAV (Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires) ceci en attendant le rapport hydrogéologique final. Les nouveaux forages horizontaux débitent, en fin d'année, plus de 190 l/mn.

L'échange de terrain, mètre pour mètre, entre la commune et les propriétaires du terrain agricole sur le site des recaptages est toujours en cours de procédure, ceci suite à divers rebondissements.

Remplacement de la fontaine de Couvaloup et rénovation de la fontaine des Avaux + remise en eaux suite au tarissement de la source qui l'approvisionnait

Lors du Conseil communal du 31 octobre les préavis no 21 demandant un crédit extrabudgétaire pour la fontaine de Couvaloup et no 20, pour la rénovation de celle des Avaux ont été refusés. La commission ad hoc avait présenté un rapport négatif pour le préavis no 21 et proposé de reporter la décision pour le préavis no 20 en attendant d'avoir une estimation et vue globale des coûts pour l'alimentation en eau du réseau des fontaines communales (récupération des eaux des anciennes sources, projet qui était à l'étude).

Suite à cela, la Municipalité décide de remettre ces projets à plus tard, ceux-ci n'étant apparemment pas une priorité pour le Conseil actuellement.

Toutefois, profitant des travaux d'aménagement de la route de la Scie et de Trélex, une canalisation, reliant la conduite des fontaines, passant à proximité de celle des Avaux, a été posée au mois de mai. La fontaine des Avaux a donc pu être remise en eau.

Formation

En avril et mai Anne-Lise Bally, Municipale des eaux et Jean-Marc Hauser, employé communal, ont suivi les cours de surveillants de réseau organisés par la SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux). Cette formation est destinée aux responsables techniques et employés des petits et moyens distributeurs d'eau. Elle met en évidence les tâches et responsabilités en privilégiant une approche concrète et pratique des problèmes qui peuvent survenir.

Etudes, travaux et suivis au cours de l'année 2012

- Janvier : Une **étude des synergies possibles pour le réseau d'eau sous pression** des communes de Gingins, Trélex, Genolier, Arzier, St-Cergue et Givrins a été commandée, au nom des 6 communes, au bureau d'ingénieurs Herter & Wiesmann Conseils SA à La Tour-de-Peilz.

L'analyse préliminaire des ressources, adduction et stockage nous est présentée en août, les recommandations et conclusions sont les suivantes :

- proposition d'études de PDDE lorsque cela sera considéré pertinent, par groupe de type : Givrins-Genolier-SIDEMO ou Gingins-SIECGE-SI Nyon, plutôt que la poursuite d'une véritable étude régionale dont on ne pourrait pas attendre de coordination plus poussée entre les six distributeurs concernés par la démarche.
- Le projet d'un appui hydraulique de sécurité (bi-sens) entre Givrins et Genolier serait intéressant aux yeux de l'ECA ! Des subventions pourraient nous être allouées en cas de réalisation.

Trélex et Givrins étant actuellement en train de procéder à des recaptages par pompage qui devront être légalisés, il est décidé de refaire le point dès les autorisations d'exploiter reçues.

- Avril :
 - Une **étude, pour le remplacement de l'ancienne conduite ESP en**

fonte située au chemin des Lattes, a été demandée au bureau d'ingénieurs Bovard & Nickl de Nyon. La vétusté (50 ans) de cette portion du réseau et, par conséquent, la fréquence des fuites qui s'y produisent, a incité la Municipalité à prévoir rapidement son remplacement. De plus, la conduite est située sur des terrains privés en bordure de chemin sous des haies et barrières rendant son accessibilité extrêmement difficile. En décembre, le préavis est en préparation en vue de sa présentation en mars 2013.

- Demande d'un devis pour **l'entretien des canalisations du chemin du Carre et de la route de la Scie** à l'entreprise Liaudet-Pial, donnant ainsi suite à leur rapport d'inspection datant du d'octobre 2010 et notifiant qu'un nettoyage serait à prévoir à moyen terme. Les travaux de curage et fraisage ont été effectués en juin.

- Mai : Suite à un mandat donné par la commission du feu, début 2011, à Von Roll hydroservices AG, pour l'établissement **d'un examen complet des BH** des trois villages (Trélex, Genolier, Givrins) et des « géo-référencer » par GPS gratuitement dans le cadre de cet examen, il a été décidé d'accepter l'offre reçue. Les révisions/réparations des BH à Givrins ont commencé en fin d'année, mais en raison des mauvaises conditions météo (neige, gel) les travaux ne sont pas finalisés. Ils seront repris en 2013 dès que les conditions y seront favorables.
- Dans le courant de l'année : **Divers suivis de conformité des nouvelles constructions et transformations sur le réseau des eaux :**
Villa Mangold/Grenville (Bellangère 41), villas Vez (Ch. du Carre), villa Parlevliet (Ch. des Lattes), villa Barbier (Ch. des Lattes 2B), rural Spichiger (Ch. de la Scie 24), villa Aebi (Rte du Stand 1), villa Monbaron (Pont-Trembley).

Conclusions

L'année 2012 a été extrêmement riche en activité, beaucoup de dossiers importants ont été traités, surtout le dossier pour la vente des droits de superficie accepté par le Conseil Communal et soumis à votation populaire suite à un referendum spontané, demandé et accepté le même soir par le même Conseil communal.

Connaissant à ce jour le résultat de cette votation populaire, le renouvellement des droits de superficie à la Chèvrerie va encore faire couler beaucoup d'encre pour négocier le renouvellement des baux. Ce résultat nous prive du revenu tant espéré d'environ CHF 2'800'000.- qui aurait été utilisé pour financer l'entretien notre riche patrimoine situé aussi bien sur nos terres en Suisse qu'en France voisine.

Toutefois, la Municipalité va tout mettre en œuvre pour ne pas négliger les travaux futurs qui ont été prévus dans le plan d'investissements 2011-2016, tout en respectant le plafond d'endettement de notre commune.

Rappelons que les emprunts d'aujourd'hui seront les dettes de demain. Il en va de notre responsabilité envers les générations futures et nous devons garder à l'esprit ce que disait très justement Antoine de St-Exupéry : « *nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants* ».

La Municipalité

Givrins, le 29 mai 2013/PHZ